



**Appel à recrutement d'un assistant à la coordination scientifique en analyse et caractérisation des microplastiques dans les écosystèmes marins dans le cadre du projet "COastal Management and MOnitoring Network for tackling marine litter in Mediterraneansea" COMMON » A\_B4.4\_0080**

**Vu que:**

Le contrat de subvention No. 46/1346 signé le 03 septembre 2019 entre l'Union Européenne représentée par le Management Authority (MA) du programme ENI CBC MED d'une part et d'autre part le bénéficiaire l'organisation Legambiente Onlus, Via Salaria 403 – 00199 Rome (Italie), en qualité de chef de file.

Le chef de file en collaboration avec :

1. L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM), partenaire 1 ;
2. Le Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (C.I.H.E.A.M.) *Mediterranean Agronomic Institute of Bari, Via Ceglie 9 - 70010 Valenzano (BA) (Italie)* partenaire 2;
3. AMWAJ of the Environment, Verdun str. Jaber bldg.- 4th fl. – Beirut (Libon), Partenaire 3;
4. Université de Siena , via Banchi di Sotto 55, 53100 Siena (Italie), Partenaire 4 ;
5. Tyre Coast Nature Reserve, Hajo bldg 1st floor, Tyre (Libon) Partenaire 5 ;
6. Université de Sousse- Institut Supérieur Agronomique B.P 47, 4042 Chott Mériem - Sousse (Tunisie), Partenaire 6.

Ont soumis une proposition de projet intitulé "COastal Management and MOnitoring Network for tackling marine litter in Mediterranean sea " « COMMON » dans le cadre du premier appel à proposition du programme ENI CBC Med 2014-2020 et ont signé le Partner Agreement le 12 août 2019.



Que le 13/02/2019 le chef de file du projet a reçu une lettre officielle n° 256 de l'Autorité de Gestion (MA) qui informe que le projet **COMMON** a été retenu pour le financement du programme ENI 2014-2020 pour un cofinancement de **2223421,48** EURO qui correspond à **90%** du cout total du projet.

Que les coûts des actions qui seront accomplies par l'INSTM s'élèvent jusqu'à un maximum de € 377 292,70 (Trois cent soixante dix sept milles et deux cent quatre vingt douze euro/70);

#### **Etant donné que**

L'INSTM est impliqué notamment dans les (*Work Package*) WP1, WP2, WP3 et WP5. L'INSTM est responsable du WP4.

L'INSTM doit aussi participer activement dans les réunions plénières et les réunions thématiques coordonnées par le chef de file du projet.

#### **Attendu**

Lors de la phase d'implémentation du projet COMMON, l'INSTM en tant que partenaire 1 du projet a prévu la sélection d'un expert assistant à la coordination scientifique en analyse et caractérisation des microplastiques dans les écosystèmes marins. Les frais de l'assistant sont imputés sur la ligne budgétaire experts externes.

### **ANNONCE**

#### **Art. 1 – Objet de la consultation**

L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (le partenaire), avec le présent avis public, a l'objectif de recruter un assistant à la coordination scientifique en analyse et caractérisation des microplastiques dans les écosystèmes marins du projet "*COastal Management and MONitoring Network for tackling marinelitter in Mediterraneansea*" **COMMON** cofinancé dans le cadre du programme ENI-CBC MED 2014-2020.



## **Art. 2 – Objet du service et procédures de réalisation**

Sous la direction de la Coordinatrice du projet l'assistant à la coordination scientifique en analyse et caractérisation des microplastiques dans les écosystèmes marins sera chargé de :

- Assister l'équipe de recherche dans toutes les activités du projet.
- La contribution à la réalisation des campagnes océanographiques.
- L'analyse et la caractérisation des microplastiques dans le biote, le sédiment et la colonne d'eau.
- L'analyse statistique des données.
- L'élaboration de base de données, de cartes et de SIG.
- La contribution à l'organisation de manifestations scientifiques (congrès, séminaires...) et événements thématiques dédiés au grand public (journées d'informations, campagnes de sensibilisation...).
- La rédaction des rapports et des articles scientifiques.
- La réalisation de toute autre tâche connexes en relation avec le projet pouvant être assignée par la coordinatrice du projet.

## **Art. 3 – Salaire et modalités de paiement**

La rémunération de l'assistant dans le cadre du projet COMMON, pour toute la durée de collaboration, est fixée à un maximum de 11 000 euros (Onze milles et deux cents euro). Le salaire mensuel brut de l'assistant sera de 500 €/mois (cinq cents euro/mois) converti en dinars Tunisien selon le taux de change inforeuro.eu par mois, TVA non inclus et toute charge sociale et fiscale, pour toute la durée de la collaboration, la rémunération de l'assistant est imputée sous la ligne budgétaire service externe « Expert externe ».

En outre l'INSTM rembourse les frais de missions officiellement autorisés de l'assistant à la coordination durant les déplacements nécessaires du projet.

Les frais de missions englobent le billet d'avion et les perdiems couvrant les frais de logement et nourritures.

Tous ces frais doivent être dûment justifiés par l'assistant selon l'exigence du rapport financier du programme.



#### **Art.4 – Durée de la collaboration**

La collaboration démarre à partir de la date de signature de contrat par le représentant légal de l'INSTM et reste valable 22 mois avec possibilité de prolongation jusqu'à la fin du projet.

#### **Art.5 – Conditions**

Afin de participer à cette consultation, l'assistant doit remplir au moins les conditions générales et professionnelles suivantes :

##### **A. Conditions générales:**

- Citoyenneté tunisienne ou d'un pays tiers éligible pour le programme ENI-CBC MED 2014-2020 Dans ce dernier cas, le prestataire devra démontrer une parfaite connaissance de la langue anglaise française et arabe ;
- Jouissance des droits civils et politiques dans le pays d'origine ;
- Pas de condamnation pénale qui prévoient l'interdiction des bureaux publiques ou d'autres types de privations.

##### **B. Conditions Professionnelles :**

1. Diplôme de doctorat en biologie.
2. Expérience démontrée dans la réalisation des campagnes d'échantillonnage.
3. Bonne maîtrise des outils de spectrophotométrie, plus particulièrement la Spectroscopie Infrarouge à Transformée de Fourier (FTIR).
4. Bonne maîtrise des outils bureautiques, informatiques et statistiques.
5. Bonne maîtrise des traitements statistiques des données biologiques.
6. Expérience en montage et management des projets.
7. Bonne connaissance du tissu associatif tunisien agissant dans le secteur environnemental.

Les conditions susmentionnées doivent être remplies par les candidats avant la date limite de présentation des candidatures relatives à cette consultation.

L'absence d'une des conditions générales requises par la présente annonce comportera l'exclusion de la procédure de sélection.



#### **Art.6 – Procédures et critères de sélection**

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui respectent les modalités indiquées dans les articles 7 et 8, seront examinées par une Commission nommé par le représentant légal de l'INSTM. Seulement les candidats qui remplissent les conditions détaillées dans l'article 5 seront admis à la sélection.

La Commission évaluera les dossiers des candidats et attribuera une ponctuation selon les critères suivants:

<b>Critères de sélections</b>	<b>Score</b>
Diplôme de doctorat en biologie.	30
Maîtrise des outils de spectrophotométrie (FTIR).	20
Expérience en en montage et management des projets (1 projet=5, 2 ou plus=10).	10
Expérience de travail de terrain.	10
Maitrise des logiciels de SIG et des analyses statistiques.	20
Connaissance du tissu associatif tunisien agissant dans le secteur environnemental	10
<b>Total</b>	<b>100 points</b>

La Commission compétente sera responsable de rédiger la liste de candidats qui ne seront pas admis, avec une mention à propos de la raison de l'exclusion, et le classement candidats admis avec les scores relatifs. Tel classement sera approuvé par la Commission de Sélection est conserve dans l'archive de l'INSTM à disposition de tous candidat qui demande une vision.

#### **Art. 7 – Conditions de présentation des candidatures**

Les personnes intéressées devront envoyer leur dossier par courrier postal express ou consigné à main auprès du Bureau d'ordre de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer, **avant 12.00 heures du 02/ 07/ 2020.**



Les demandes reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération

Le dossier devra être envoyé ou consigné à l'adresse suivante :

Institut National des Sciences et Technologies de la Mer – Bureau d'ordre

28 Rue 2 Mars 1934, Carthage Salammbô 2025, Tunisie

L'enveloppe devra mentionner la spécification suivante : **«Appel à [AR05/2020 COMMON/INSTM] Sélection d'un assistant à la coordination scientifique en analyse et caractérisation des microplastiques dans les écosystèmes marins du projet COMMON A\_B4.4\_080. A ne pas ouvrir avant la séance d'évaluation.»**

#### Art. 8 – Candidature et documentation nécessaire

Afin de son admissibilité, la candidature devra être signée par le candidat et devra être accompagnée par la copie d'une pièce d'identité en cours de validité.

Les candidats devront déclarer, sous leur responsabilité, de remplir les conditions générales et professionnelles détaillées dans l'article 5 et annexer la documentation suivante :

1. Demande de participation à la sélection (Lettre de motivation)
2. Curriculum Vitae
3. Documents/attestations liés aux conditions professionnelles (L'art.5) ;
4. Copie de pièce d'identité

#### Art. 9 – Mentions supplémentaires

L'INSTM se réserve le droit de vérifier toute déclaration faite par le candidat avant la signature du contrat.

Le Directeur Général de l'INSTM

Hechmi MISSAOUI

Le Directeur Général de l'Institut National  
des Sciences et Technologies de la Mer

Signé: Hechmi MISSAOUI

La coordinatrice du projet COMMON

Sana Ben ISMAIL

ENICBC MED 2014-2020  
Projet COMMON A\_B.4.4\_0080  
Coordinatrice du Projet  
Dr. Sana Ben Ismail  
Signature